Accusé de réception en préfecture

021-212102313-20210927-VD20210927 028-DE

Date de télétransmission : 30/09/2021 Date de réception préfecture : 30/09/2021

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 27 septembre 2021



Président : Monsieur REBSAMEN Secrétaire : Madame BALSON

Membres présents

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICHI - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame BALSON - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Madame MODDE - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

Membres excusés

Madame BATAILLE (pouvoir Madame MONTEIRO) - Monsieur HAMEAU (pouvoir Madame PFANDER-MENY) - Monsieur MULLER (pouvoir Monsieur CHATEAU)

Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Avenants à conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens à conclure entre la Ville et deux organismes

Monsieur EL HASSOUNI expose:

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les avenants aux conventions d'objectifs et de moyens ci-après qui seront conclus entre la Ville de Dijon et deux organismes.

1 - RELATIONS INTERNATIONALES - Avenant à convention

Fondation Nationale des Sciences Politiques

28

La Ville de Dijon mène depuis plusieurs années une politique active en matière de relations internationales.

Créé en 2001, le campus européen de Sciences Po Paris accueille des étudiants français et étrangers (34 nationalités sont représentées). Il contribue, au-delà des différences nationales, à la formation des générations européennes « décidées à bâtir ensemble leur avenir ».

Une convention de partenariat d'objectifs et de moyens a été conclue, dans ce cadre, pour les années universitaires 2014-2017, entre la Communauté de l'agglomération dijonnaise, la Ville de Dijon et la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Par avenants n°1, n°1 bis, n°2 et n°3, la durée de cette convention a été prolongée comme suit :

- . avenants n°1 et n°1 bis afin de couvrir l'exercice 2018 correspondant à l'année universitaire 2017-2018,
- . avenant n°2 afin de couvrir l'exercice 2019 correspondant à l'année universitaire 2018-2019,
- . avenant n°3 afin de couvrir l'exercice 2020 correspondant à l'année universitaire 2019-2020.

Afin de mener à bien les différentes actions en cours, il est de nouveau nécessaire de proroger d'une année la convention de partenariat conclue entre Dijon Métropole, la Ville de Dijon et la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Un avenant n°4 prévoit que la Ville versera à la Fondation, pour l'année 2021 correspondant à l'année universitaire 2020-2021, une subvention de 32 360 € répartie comme suit :

- 27 360 € destinés au versement des bourses d'études pour les étudiants étrangers,
- 5 000 € pour soutenir les « projets collectifs » et les associations étudiantes du campus de Dijon dont les projets portent sur la citoyenneté européenne.

2 - VIE ASSOCIATIVE - Avenant à convention

Par délibération du 16 décembre 2019, la Ville a approuvé la conclusion d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Unis-Cité, pour la période 2020-2022, afin de soutenir les programmes de service volontaire animés et développés par l'association pour les jeunes.

Dijon Métropole a été lauréate de l'appel à projet européen « H2020, villes et communautés intelligentes » avec le projet Response H2020, dont l'objet est la lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des inégalités et le développement économique. Ce programme vise, en effet, à développer et tester des solutions innovantes et intégrées, en faveur du déploiement de « quartiers à énergie positive ». Le projet Response H2020 sera d'abord décliné à Dijon, sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.

L'association Unis Cité souhaite développer des missions de service civique dans le cadre de ce projet, en sensibilisant et en accompagnant la population du quartier de la Fontaine d'Ouche sur la thématique du projet mais aussi par une démarche de participation citoyenne. Pour ce faire, elle doit recruter de nouveaux volontaires sur la promotion 2021-2022, pour une mission de huit mois qui débutera en octobre 2021.

Il vous est proposé de repondre favorablement à cette demande. Un avenant n°1 à la convention conclue avec l'association, prévoit que la Ville versera à cette dernière, pour l'année 2021, une subvention complémentaire de 10 200 € afin de financer les missions de service civique mises en place, sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, dans le cadre du projet Response H2020.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 approuver les projets d'avenants à conventions à conclure entre la Ville et les deux organismes cidessus ;
- 2 m'autoriser à signer les avenants à conventions, annexés au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;
- 3 m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ